

Iznes étend l'usage de la blockchain par les fonds

La place de marché accueille des fonds d'actifs réels et des véhicules étrangers.

PAR FRÉDÉRIQUE GARROUSTE

@GarrousteFrederic
+ EMAIL fgarrouste@agefi.fr

Iznes franchit un palier dans les échanges de parts de fonds. Lancée en 2019 par de grands gérants français, la plateforme propose d'effectuer avec la *blockchain* toutes les opérations de souscription et règlement-livraison sur les fonds qu'elle accueille. Elle bénéficie aujourd'hui d'une file d'attente nourrie de gérants voulant la rejoindre, avec un effet boule de neige. « Nous sommes en train de réfléchir à notre éventuelle participation à Iznes, s'agissant d'une initiative qui pourrait tenir lieu de standard demain dans la distribution de fonds », déclare Denis Lehman, directeur de la gestion d'actifs valeurs mobilières chez Swiss Life Asset Managers France. *L'intérêt premier d'une distribution de nos fonds via la blockchain serait de simplifier la chaîne de traitement pour les investisseurs.* »

Ces derniers peuvent alors accéder directement aux fonds qu'ils veulent investir, sans délai et de façon sécurisée, à des coûts réduits, les investisseurs finaux – institutionnels et entreprises – ne payant, par exemple, pas de frais sur les fonds monétaires.

« Le nombre de fonds d'investissement utilisant Iznes pour leur distribution est en croissance constante, sous la pression des investisseurs », confirme Jean-Pierre Grimaud, directeur général du groupe Ofi, l'un des fondateurs d'Iznes. Conformément à son objectif de départ, la plateforme effectue la tenue de registre, les échanges de parts de fonds Ucits et FIA (fonds d'investissement alternatifs, NDLR) en primaire et la tenue de position.

En outre, elle assure les tâches de KYC (connaissance client, NDLR), un service très apprécié des investisseurs. »

INTÉRÊT DES ASSUREURS

Plusieurs ressorts ont joué ces derniers mois pour accélérer l'essor d'Iznes, à commencer par l'arrivée, début 2021, de trois actionnaires : Generali et Apicil, premiers investisseurs institutionnels à son capital, et Candriam, premier gérant étranger. Depuis lors, les volumes de transactions ont été multipliés par 50 et les

« réels » vont être intégrées. « Cette offre intéresse en particulier les investisseurs qui distribuent des produits d'assurance-vie en unités de compte, qui ont référencé ces deux dernières années des produits générant plus de rendement et apportant de la diversification comme le private equity et impliquant des traitements manuels », explique Christophe Lepitre, directeur général d'Iznes.

L'accélération de l'activité vient aussi de l'ouverture en décembre dernier à des fonds portant un code Isin d'Irlande et du Luxembourg, ce qui facilite l'investissement dans des fonds de ces pays. « Avant d'exporter la plateforme, le développement d'Iznes doit se faire d'abord en domestique, avec la prise en charge de fonds dont les codes Isin sont internationaux », souligne Jean-Pierre Grimaud.

Les gérants, eux, y voient l'avantage, au-delà de la réduction substantielle des coûts de tenue de registre, d'une efficacité accrue des opérations. « La solution blockchain est aussi très intéressante pour la connaissance du passif des fonds », note Jean-Marie Catala. Alors que les systèmes informatiques actuels ne permettent pas une traçabilité précise et automatique des souscripteurs - distributeurs ou investisseurs finaux – et qu'il faut pointer chaque flux, ce travail d'identification du passif, d'où découlent notamment les rétrocessions, est automatique avec la blockchain. »

Reste à la plateforme à déboucler les transactions. « Nous attendons avec impatience la création d'une monnaie digitale de banque centrale pour simplifier jusqu'au bout les transactions sur parts de fonds », rappelle Christophe Lepitre. ■

*OPCI : organisme de placement collectif immobilier ; FCPR : fonds commun de placement à risque.

9 ACTIONNAIRES – PARTENAIRES



actifs sous registre sont passés de 2 à 7 milliards d'euros. L'arrivée de Generali illustre l'intérêt des assureurs, surtout qu'Iznes multiplie ses produits. Depuis l'été dernier, elle peut servir aux échanges d'autres fonds que les Ucits, comme des fonds immobiliers. « Iznes réduit considérablement les coûts de traitement, surtout pour les fonds dont les traitements sont complexes comme les OPCI*, FCPR*, les véhicules de dette non cotée, etc., nécessitant traditionnellement des traitements manuels car non standardisés », indique Jean-Marie Catala, directeur général délégué chez Groupama Asset Management. Bientôt, d'autres classes d'actifs